

Fiche de poste :

Agent polyvalent Bâtiment & Manifestations

Définition :

Assure l'entretien courant des bâtiments et ouvrages municipaux

Positionnement :

Filière :	Technique
Catégorie :	C
Service ou direction :	Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme
Temps de travail hebdomadaire :	37h30 hebdomadaire avec génération de RTT
Poste occupé par :	
Grade :	Adjoint technique
Date de rédaction :	févr.-24

Missions et activités du poste

- Travaux d'entretien courant des bâtiments : électricité, maçonnerie, peinture, plomberie...
- Diagnostic et contrôle des équipements
- Utilisation et maintenance courante de l'outillage
- Entretien & contrôle des aires de jeux
- Travaux de manutention & mise en place pour manifestations
- Astreinte technique régie par semaine selon grille défini
- Participation aux manifestations en dehors des heures travaillées
- Participation à la viabilité hivernale (opérations de salage et de déneigement des espaces & bâtiments publics)
- Nettoyage des matériels & machines après usage

Le profil de poste est susceptible d'évoluer au vu des missions du service.

Données relatives au poste

Conditions d'exercice

- Travail au sein d'établissements scolaires ou bâtiments publics
- Horaires réguliers, fixés par la collectivité avec amplitude très occasionnelle en fonction des événements (événementiels, cérémonies, viabilité hivernale, etc.)
- Participation aux astreintes techniques
- Participations aux manifestations en dehors des horaires travaillés
- Travail en équipe

Relations fonctionnelles

- Relations avec les agents de la collectivité (administratif, scolaire, etc.),
- Relations avec les administrés ou des prestataires externes,
- Relations avec l'encadrant direct

Compétences requises

Formations et qualifications

- Permis B indispensable
- Capes & habilitations électrique apprécié
- Titulaire d'un diplôme de niveau V en espaces verts ou d'une expérience confirmée dans au moins un corps de métier du bâtiment.

Compétences professionnelles et techniques

- Connaître et savoir appliquer les techniques d'électricité, de mécanique, plomberie, menuiserie, plomberie, etc.
- Connaître et savoir appliquer les techniques d'entretien de la voirie (exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements...)
- Connaître et savoir appliquer les techniques liées aux réseaux d'eau et assainissement
- Comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne
- Savoir-faire un croquis
- Connaître les risques de toxicité des produits
- Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité portant sur les activités, les matériels et les produits
- Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine
- Effort physique : travail debout, à genou, par tous les temps, manipulation de matériels de plus de 10 Kg, manutention

Qualités relationnelles

- Sens du travail en équipe
- Sens du service public
- Qualités relationnelles (avec la population et les collègues)
- Rigueur
- Dynamisme et réactivité
- Bonne résistance physique
- Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité